

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 09 MARS 2020

Le 09 mars 2020, à 18h, s'est réuni le conseil municipal dans la salle de la mairie, suivant la convocation adressée le 05 /03/2020.

Etaient Présents : Mmes Marie-Christine DURAND– Marlène NEVISSAS – Marie-Jeanne BARTH
– Louise CHAMPION
MM Jean-Jacques GARDANT – Vincent CERVINO – Pascal VINCENT

Absents : Mme Gaëlle BRIEND -

Secrétaire de séance : M. Vincent CERVINO

Délibération relative au projet d'aménagement et de sécurisation de l'arrêt de bus du quartier des Auches et sollicitation des aides du Département.

Madame la Maire fait part au conseil municipal du projet demandé par la commune de réaliser des travaux d'aménagement et de sécurisation de l'arrêt de bus du quartier des Auches avec la construction d'un abribus. Le devis envisagé s'élève à 12 050 € HT.

Madame la Maire propose de solliciter une aide financière au Département de l'Ardèche dans le cadre du Pass Territoires à hauteur de 50%.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, adopte le principe de réaliser les travaux d'aménagements de sécurisation, décide de solliciter auprès du Département de l'Ardèche une subvention dans le cadre du dispositif Pass Territoires à hauteur de 50% du projet soit 6025 euros et autorise Madame la Maire à signer l'ensemble des documents concernant cette opération.

Il y aura aussi la mise en place d'un rack à vélos.

Adopté à l'unanimité.

Un sinistre est survenu dans la nuit du samedi 7 au dimanche 8 mars 2020, sur l'abribus de la place du village, la vitre a été cassée. La personne impliquée s'est fait connaître. La commune a fait la déclaration nécessaire auprès de l'assurance et obtenu un devis pour réparer au plus vite le préjudice, dès la réponse de l'assurance..

Préparation des élections municipales de dimanche 15 mars :

Le bureau de vote unique sera ouvert de 8h à 18h, à la salle Papillon. La permanence des élus est assurée toute la journée, par tranches horaires.

DIVERS

- Un concert des Cordes en balade aura lieu le 15 juillet 2020 à 18h.
- Le cinéma sous les étoiles aura lieu le 10 août 2020, le choix du film n'est pas encore arrêté.

Plus rien n'étant inscrit à l'ordre du jour, la séance est levée à 19h 00.